

ATTESTATION DE FORMATION PRATIQUE EN VUE DE LA DÉLIVRANCE D'UNE **LAPL(H)** ET RECOMMANDATION DTO / ATO

(Le FE vérifie ce formulaire à l'aide du carnet de vol et la validité des certificats théorique et médical.)

Pensez à remplir ce formulaire électroniquement avant de nous l'adresser

CANDIDAT(E) TITULAIRE D'UNE AUTRE LICENCE		
REGLEMENT (UE) 1178/2011 PART FCL.110.H	NOM de naissance (MAJUSCULES) NOM d'épouse (MAJUSCULES) Prénom(s) (tels qu'inscrits sur la pièce d'identité)	
	Titulaire d'une licence <u>européenne</u> dans une autre catégorie d'aéronef FCL.110.H b)	
Exigences minimales	réglementaires	réalisées
1. Crédit d'expérience antérieure	Crédit décidé par le DTO / ATO : 50% max du temps de vol total en tant que PIC dans une autre catégorie d'aéronef : 20 h max	h mn ①
2. Formation - Instruction au vol sur hélicoptère en DTO / ATO Date de début de formation Date de fin de formation (dernier vol en solo ou en double commande)	heures de vol complémentaires en double commande	h mn ②
	10 h de vol en solo supervisé comportant : <ul style="list-style-type: none"> • 5 h en campagne en solo • 1 vol de 150 km (80 NM) en campagne en solo au cours duquel 1 atterrissage avec arrêt complet doit être effectué sur 1 aéroport différent de l'aéroport de départ. 	h mn ③ h mn Départ à LF Escale à LF Arrivée à LF
Total	40 h *	h mn ①+②+③

* **FCL.110.H a)** : dont au moins 35 heures d'instruction au vol accomplies sur le **type d'hélicoptère** avec lequel l'examen pratique sera présenté.

RECOMMANDATION DTO / ATO (à compléter en MAJUSCULES)			
Nom de l'organisme de formation ayant assuré la formation pratique		N° d'enregistrement DTO / ATO	
Personne compétente pour engager cette responsabilité			
M	Nom	Prénom	
M ^{me}	Téléphone	Courriel (lisible et en minuscules)	
<p>En qualité de (fonction) _____, je certifie que l'élève pilote, nommé ci-dessus, a suivi une formation pratique conforme au règlement UE N°1178/2011 modifié, terminée à ce jour, en application du FCL.030 b) et qu'il (elle) est recommandé(e) pour se présenter à l'épreuve d'aptitude pratique en vue de l'obtention d'une licence LAPL(H) dans la catégorie d'aéronef « hélicoptère ».</p>			

Fait à

Le

Signature